

RÈGLEMENT DU PRIX

« Hautes-Pyrénées, tout en auteurs »

2023-2024



PRIX ADO.S
HAUTES-PYRÉNÉES TOUT EN AUTEURS

16^e
édition

12 romans
3 primés

À chacun son coup de cœur

Votez jusqu'au 6 avril 2024 sur hapybiblio.fr #toutenauteurs

HAUTES-PYRÉNÉES LE DÉPARTEMENT

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Label Écrivain Pyrénéen

Préambule

L'objectif du prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** est de favoriser le développement de la lecture chez les adolescents et de le soutenir par la rencontre avec les auteurs sélectionnés. Ce prix littéraire contribue également au partenariat ainsi qu'à la valorisation de l'action des professionnels du livre sur le plan départemental.

Article 1

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées organise pour l'année 2023/2024 le seizième prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** en partenariat avec les bibliothèques, les établissements scolaires et les librairies du département.

Le prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** récompense les 3 romans (1 dans chaque série) qui ont été plébiscités par les jeunes lecteurs.

Article 2

Une sélection de 12 titres (4 titres dans chaque série) a été établie par des professionnels du livre à partir de leurs lectures de romans de littérature jeunesse, écrits par des auteurs de langue française et parus en 2022 et 2023.

Article 3

Les adolescents désirant participer au prix Hautes-Pyrénées, tout en auteurs s'engagent à lire plusieurs livres en compétition.

Le lecteur a la possibilité de voter dans 1, 2 ou 3 séries selon ses lectures, mais ne peut voter qu'une seule fois dans la même série.

Le vote peut se faire grâce à l'utilisation d'un bulletin papier ou via la plateforme en ligne disponible sur hapybiblio.fr avant **le 06 avril 2024**.

Attention, une même personne ne peut voter qu'une seule fois !

Les titres sélectionnés pour la 16^e édition du prix littéraire « **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** » sont :

série 1				
Mémoires de la forêt	Les souvenirs de Ferdinand Taupe	Mickaël Brun-Arnaud Illustrations Sanoe	L'école des loisirs	2022
La malédiction de Kark von Karotte		Jean-François Chabas	Didier Jeunesse	2022
Viking Girl (Ou comment l'Eurovision a changé ma vie		Pauline Pinson	Actes Sud jeunesse	2022
36 heures dans la brume		Nathalie Somers	Bayard Jeunesse	2022
série 2				
Homère in the city		Cécile Alix	Casterman	2022
Nous, les surhumains		J. M. Erre	Rageot	2023
La Dragonne et le Drôle		Damien Galisson	Editions Sarbacane	2022
La reine Soleil		Florence Thinard	Editions Thierry Magnier	2022
série 3				
Griffes		Malika Ferdjoukh	L'école des loisirs	2022
Les Royaumes immobiles	La princesse sans visage	Ariel Holzl	Slalom	2022
Et le ciel se voila de fureur		Täi-Marc Le Thanh	L'école des loisirs	2022
Marche ta peine		Maryvonne Rippert	Milan	2022

Article 4

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées fait parvenir des affiches, des bulletins de vote, des marque-pages et des étiquettes à la demande à tous les établissements partenaires.

Article 5

Toutes ces structures s'engagent à mettre à disposition des adolescents les douze titres en compétition ainsi que le présent règlement.

Article 6

Les adolescents peuvent joindre au bulletin toute production personnelle qu'il s'agisse d'un écrit (texte, poème...), d'une création plastique (dessin, maquette...), d'une création numérique (booktrailer, dessin digital...). Certaines seront récompensées pour leur qualité et/ou leur originalité. Ces productions pourront être mises en valeur lors de la remise des prix.

Article 7

Les prix seront officiellement remis aux 3 auteurs élus par les adolescents en **mai 2024**. Les lauréats recevront une récompense offerte par le Département des Hautes-Pyrénées.

Article 8

Tous les auteurs des romans sélectionnés sont invités à venir à la rencontre de leurs lecteurs dans des bibliothèques, établissements et librairies du département durant la semaine du **27 au 31 mai 2024**.

Ces dates peuvent varier selon les obligations personnelles et/ou professionnelles des auteurs.

Selon les disponibilités et les souhaits des auteurs les rencontres pourront aussi avoir lieu sous forme dématérialisée (e-rencontres).

Les rencontres d'auteurs seront organisées et financées par la Médiathèque départementale, service du Département des Hautes-Pyrénées. Comme indiqué dans le préambule, ce prix a pour objectif de valoriser les partenaires du réseau de lecture publique, il est donc fortement conseillé et apprécié de délocaliser les rencontres d'auteurs dans une bibliothèque de proximité.

Autant que faire se peut, un partenariat entre bibliothèque et établissement scolaire devra être mis en place.

Les partenaires voulant accueillir un auteur s'engagent à mettre en œuvre les recommandations mentionnés dans Le petit guide de la rencontre avec un auteur (cf hapybiblio.fr).

Article 10

Un tirage au sort permettant de gagner des Chèque-lire® sera effectué parmi les adolescents ayant participé. Ces lots, offerts par le Département, seront attribués lors de la remise des prix.

Article 11

La participation au prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

POUR ACCEPTATION DU REGLEMENT

Prix Hautes-Pyrénées, tout en auteurs 2023-2024

Personne(s) référente(s) du projet dans votre établissement pour cette 16^e édition, destinataire(s) de toutes les informations :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Les informations collectées ici sont réservées au seul usage de la Médiathèque départementale 65. Elles sont destinées à l'envoi cibler de la communication du Prix ados et ne seront ni communiquées, ni conservées au-delà de septembre 2024.

Date :

Cachet du lieu d'inscription :

Signature du chef d'établissement, du responsable de la bibliothèque ou de la librairie :